

INFORMATIONS VERNIER

Edité et mis en page par l'Administration municipale

Novembre 1993

DU CHANGEMENT DANS L'ADMINISTRATION

L'administration communale verniolane bouge. Ce sont tout d'abord d'importants changements de personnel, les départs d'Albert APOTHELOZ et de Pierre COMTAT. Mais également la réalisation d'un audit de son fonctionnement.

A l'aube du 21^e siècle, l'administration de la commune la plus peuplée du canton après la Ville doit s'adapter aux nouvelles attentes de ses habitants. Et ce d'autant que son secrétaire général, Albert APOTHELOZ, à son service depuis près de quarante ans, prend sa retraite au 1^{er} janvier 1994, accompagné par son fidèle adjoint Pierre COMTAT.

Très heureux de sa carrière, Albert APOTHELOZ nous a raconté quelques souvenirs drainés au fil des années et des élus qu'il a côtoyés. Son successeur, Patrick LEUBA, 41 ans, était à la direction de la société «Bois et matériaux de construction». Un changement pas évident pour ce dynamique chef d'entreprise libéral, lequel nous déclare ne pas vouloir révolutionner «une administration qui fonctionne globalement bien».

Audit commandé

Outre cet apport de sang frais à la tête de l'administration communale, la mairie a mandaté en mai dernier le bureau Jean-Marc BLANC Consultants SA. Son rôle était de faire une analyse de l'organisation de notre administration. Son rapport a récemment été communiqué aux autorités qui vont maintenant pouvoir le disséquer et s'en inspirer pour proposer dès la rentrée 1994 un certain nombre de modifications. Il est notamment proposé de favoriser le travail par thème, plutôt que dans des services rigides. Chaque collaborateur, en fonction de ses capacités et de ses intérêts, pourrait se trouver incorporé temporairement dans un projet bien précis. Dans l'ensemble, les

conclusions de cet audit rejoignent les propositions d'actions déjà élaborées par le Conseil administratif. «Informations Vernier» ne manquera pas de vous tenir au courant des changements futurs. ■

Sommaire

Index bleu :

Du changement dans l'administration

Index vert :

Nouvelles communales

Pages chamois :

Infos quartiers

Index rouge :

Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.

Prochain numéro : **17 décembre**

Le budget

Journal tiré à **14'000** exemplaires



Qu'est-ce qu'Avanchet-Parc ?

Parler d'Avanchet reviendrait à parler d'une cité comme il en existe tant. Mais pour ceux qui la connaissent, cette cité est originale sur plus d'un point.

Avanchet, c'est avant tout des façades multicolores. La cité est bordée sur trois côtés par des axes routiers importants, le quatrième côté par une zone de villas cachées par des arbres. Ces quatre obstacles ne permettent pas à la cité de pouvoir s'étendre par la suite, elle est donc limitée sur le terrain.

Avanchet bénéficie d'une infrastructure assez développée : centre commercial, centre sportif, centre de loisirs, centre social, centre oecuménique, mare aux canards, écoles, jardins d'enfants, divers sites de jeux et un semblant de terrain de football.

Mais, les trois facteurs que sont la situation, l'architecture et l'équipement semblent avoir pour conséquence de concentrer les intérêts vers l'intérieur de la cité, ce qui pourrait peut-être expliquer une volonté de vie associative plus grande que dans une cité ouverte.

Création d'une association vidéo à Avanchet-Parc

C'est le 9 octobre 1975 que plusieurs personnes de la cité se sont réunies pour définir les possibilités d'une télévision locale qui utiliserait le réseau câblé déjà en place. Canal 29 était né.

La première expérience eut lieu du 16 au 22 mai 1977 à l'occasion de l'inauguration des écoles d'Avanchet-Salève et d'Avanchet-Jura. Les émissions commençaient chaque jour à 18h15 et duraient en moyenne deux heures. Le studio de télévision était installé à l'école d'Avanchet-Salève.

Cette première expérience étant positive, il fut décidé de procéder à une nouvelle tentative, mais cette fois-ci sur un rythme différent. C'est ainsi que de 1979 à 1982 la télévision locale d'Avanchet diffusa chaque lundi



CANAL 29

à 19h45 un programme spécifique sur le réseau câblé de la cité. Ces émissions étaient rediffusées chaque jeudi soir à 20h30.

En 1982, une nouvelle ordonnance fédérale obligea Canal 29 à se mettre en sommeil afin de pouvoir obtenir une nouvelle concession de diffusion.

La synergie

Dès 1984, l'association reprend ses activités avec la diffusion d'un journal à l'écran mis à disposition gratuitement des sociétés locales. Puis, en 1986 nous obtenons la concession pour un programme radio sur le câble. Enfin en 1987, la télévision est de retour pour deux semaines.

Cette brève réapparition de Canal 29 nous permet de constater combien les habitants de la cité sont attachés à ce média. Mais il faut être réaliste, notre équipement vidéo est au bout du rouleau et nos locaux ne sont pas véritablement adaptés pour la télévision.

Le comité d'alors décide de réaliser un pari insensé. Maintenir l'activité du journal à l'écran ainsi que la radio locale. Mettre en sommeil la télévision et consacrer ses finances et son imagination à la réalisation d'un studio de télévision.

Cela prendra quatre années. Que de câbles installés, de matériel grand public modifié pour nos besoins, d'astuces pour exploiter au mieux la surface dont nous disposons. En un mot, nous sommes devenus (par la force des choses) les Mac Gyver de la vidéo. Enfin le moment tant attendu a lieu le mercredi 4 décembre 1991 à

20h. L'étroite lucarne de Canal 29 se rallume et, dès lors, chaque mercredi l'Association Vidéo Avanchet donne rendez-vous à ses téléspectateurs.

Depuis, vous avez l'occasion de voir régulièrement nos équipes en plein travail sur la commune lors de manifestations importantes (1er Août, Promotions, Vogue de Vernier, Mérite verniolan, etc.)

Le mercredi 20 octobre nous fêterons notre 100e émission. Joli résultat pour des non-professionnels, bénévoles de surcroît.

L'avenir

Cette année nous fêterons le 18e anniversaire de notre association. Dix-huit années consacrées aux médias, sans pour cela perdre le feu sacré propre à tous ceux qui pratiquent un hobby.

Le réseau câblé de la commune se développant rapidement, on se prend à rêver. Diffuser nos signaux en dehors de la cité d'Avanchet-Parc... Pourquoi pas ! Mais c'est bien connu, il y a loin de la coupe aux lèvres. Alors qui sait, peut-être d'ici une année ou deux, aurons-nous le privilège de vous rendre visite par le biais de cette petite lucarne bleue qui fascine tant.

En attendant, si la vidéo vous intéresse, venez donc nous rendre visite, notre local se trouve à la rue Carqueron sous la ludothèque d'Avanchet, vous y serez les bienvenus. ■

Bernard PATTYN
Président de l'Association
Vidéo Avanchet

L'administration communale auscultée

Profitant des départs à la retraite du Secrétaire général et de son adjoint, sur invitation de la Commission des finances, le Conseil administratif de la commune a mandaté un bureau de consultants pour un audit de l'organisation de l'administration verniolane. Nous vous en présentons les grandes lignes à partir desquelles l'exécutif donnera ses conclusions d'ici trois mois.

Le fonctionnement de l'administration communale n'a à ce jour jamais été mis en défaut.

Mieux vaut prévenir que guérir, comme le dit l'adage. D'autant qu'il eut été dommage de ne pas profiter du départ à la retraite d'Albert APOTHELOZ et de son adjoint Pierre COMTAT, et celui à plus long terme de Robert BORGIS (chef de l'état civil), pour entamer quelques changements. D'autant que la population souhaite une augmentation qualitative et quantitative des prestations offertes par les services publics.

Le 18 mai 1993, l'exécutif communal mandatait le bureau Jean-Marc BLANC Consultants SA.

Ses objectifs :

- prendre connaissance et étudier de manière critique les réflexions élaborées par le Conseil administratif à propos de l'organisation à court terme de l'administration communale;
- le cas échéant, définir d'autres structures logiques d'organisation de l'administration, partant du principe que les effectifs restent stables.

C'est ainsi qu'après s'être entretenu avec la plupart des cadres de l'administration, ce bureau privé a présenté aux autorités ses conclusions au début septembre.

Premier constat : l'actuelle coordination entre les services repose en grande partie sur la bonne volonté et l'initiative individuelle. Il est proposé de favoriser le travail par thème, par exemple les économies d'énergie, plutôt que par



dicastère (sports, travaux, voirie, etc.). Chaque collaborateur, en fonction de ses capacités et de ses intérêts, pourrait se trouver incorporé temporairement dans un projet bien précis. Cette flexibilisation des cahiers des charges serait à la fois une façon de motiver les individus et d'accélérer le processus d'avancement

des dossiers. Le bureau de consultants préconise par contre l'abandon de l'idée de créer des postes de secrétaires de dicastère.

Pour se préparer à ce type de changement, ainsi que pour faciliter la délégation des compétences, J.-M. BLANC Consultants propose de mettre sur pied des séminaires et des exercices pratiques. Relevant que l'actuel emplacement de la réception de la mairie au 1er étage fait l'objet de critiques, il est suggéré de l'installer au rez et de déplacer la police municipale au rez de l'ancienne mairie voisine. La mise sur pied d'une politique informatique est également abordée. Pour résumer, les conclusions de cet audit ne vont pas à l'encontre des propositions d'actions déjà élaborées par le Conseil administratif. Reste que

cette étude est une excellente base afin de prendre un certain nombre de conclusions d'ici environ 3 mois, date à laquelle une sorte de document parallèle verra alors le jour. L'équipe de "Informations Vernier" ne manquera pas de vous tenir au courant. ■

Albert APOTHELOZ prend sa retraite

Après avoir passé près de quarante années au service de la commune, dont trente-quatre comme secrétaire général, Albert APOTHELOZ prendra une retraite bien méritée le 1er janvier 1994. Très heureux de sa carrière, il nous a raconté quelques souvenirs drainés aux côtés des quinze conseillers administratifs qu'il a vu passer.

Enfant de Plainpalais

Mais d'où surgissait celui qui allait devenir le futur secrétaire général ? Cet enfant de Plainpalais, né en 1933, vit jusqu'à l'âge de quinze ans dans les alentours des moulins des Minoteries, où son père travaillait. Puis toute la famille déménage route de Meyrin lorsque le père monte une

Carouge-Vernier à vélo. "J'ai eu une carrière très intéressante grâce, en quelque sorte, à l'explosion qu'a connue la commune entre 1960 et 1975. Il n'y avait pas le temps de sombrer dans la routine.

Avec mon adjoint Pierre COMTAT (N.d.l.r. lequel prend sa retraite en même temps que M. APOTHELOZ), rentré en novembre 1958, nous avons



M. Pierre COMTAT et M. Albert APOTHELOZ

Il s'en souvient comme si c'était hier. Son entrée au service de la commune remonte au 24 janvier 1955, comme employé. "A l'époque, nous n'étions que deux à la mairie : le secrétaire en charge, Eugène DOMENJOZ, et moi". Autant dire qu'Albert APOTHELOZ devait tout faire : de la dactylo, tenir le fichier des habitants (ils n'étaient que 5000 environ à l'époque), vendre les plaques de vélo, etc.

Le 1er juillet 1959, il devenait officiellement secrétaire général. Dans les faits, il remplaçait fréquemment M. DOMENJOZ depuis 1956-1957, notamment lors des séances du Conseil municipal.

entreprise de camionnage.

Albert APOTHELOZ suit alors son instruction religieuse à Châtelaine où il rencontre celle qui allait devenir son épouse.

En 1952, il passe sa matu à l'Ecole de commerce et commence comme manoeuvre dans l'entreprise paternelle. Ensuite, il se retrouve deux mois au Bureau des autos, puis aux laboratoires Vifor, avant d'être engagé à Vernier. Avant cela, en 1954, il se marie et va habiter avec son épouse à Carouge. C'est ainsi que de janvier 1955 à février 1956, le futur secrétaire général se muscle les mollets en faisant quatre fois par jour le trajet

mis au point l'organisation de l'administration que nous connaissons actuellement".

Conquête de la mairie

Avec une population sextuplant, il est bien évident qu'il a fallu adapter l'administration communale. De nouveaux services ont été créés et il a fallu apprendre à déléguer certaines tâches au fur et à mesure que des spécialistes étaient engagés.

Albert APOTHELOZ fut officier d'état civil avant que n'arrive Robert BORGIS, même chose pour les

suite page 22



VERNIER

1 commune 5 quartiers

Pages d'information des associations de quartier

(voir aussi pages 6, 19 et 20)

Dans le numéro de février 1992, les Autorités communales présentaient un résumé des travaux de la Commission extraparlamentaire de l'information et indiquaient que le bulletin «Informations Vernier», dès le mois de juin, verrait sa parution devenir mensuelle et qu'il serait largement et gratuitement ouvert aux associations et sociétés communales, plus particulièrement aux associations de quartier, au nombre de cinq dans notre commune.

Cette ouverture s'est concrétisée dans notre dernier numéro, avec la parution des pages chamois réservées aux associations de quartier, leur permettant ainsi de mieux se faire connaître des autres régions de la commune, de présenter leurs différents problèmes, leurs projets, leurs activités, leurs soucis, leurs réussites.

Les cinq associations de quartier de notre commune se sont rencontrées, à plusieurs occasions, afin de créer des liens entre elles et une meilleure collaboration pour l'étude de divers problèmes concernant l'ensemble du territoire communal.

Elles ont également décidé, afin de contribuer à l'animation de notre commune, de mettre sur pied en commun, à l'occasion de la tournée du 20e anniversaire du musicien genevois Alain MORISOD, un concert exceptionnel auquel elles invitent d'ores et déjà tous les habitants, petits et grands.

Comme chaque année, lorsque revient le temps des Fêtes, ils sont de retour au Pays romand, fidèles à leurs racines... Alain MORISOD & SWEET PEOPLE n'auront jamais cessé de prendre des chemins de traverse, persistant dans le romantisme et la chanson populaire, en pleine décennie rock, rap ou «grunge».

Cette tournée du 20e anniversaire nous permettra de retrouver la voix toujours aussi pure et émouvante de Mady RUDAZ, de découvrir la belle personnalité du «petit nouveau» Rino

LOMBARDI, qui s'est fondu avec une facilité surprenante dans son rôle de Sweet People... Sans oublier l'inénarrable et polyvalent Doc' Silac, et la personnalité et le charisme d'Alain MORISOD. Bref, un cocktail inimitable qui apporte pour un soir l'oxygène dont chacun a besoin, les mots et les mélodies qui vibrent avec émotion dans la bouche d'Alain MORISOD & SWEET PEOPLE.

Une soirée inoubliable à ne pas manquer ! ■

(voir programme page 20)



Infos quartier - CHATELAINE

A.I.C.E. - Case postale 207 - 1219 Châtelaine

Ce mois-ci, l'Association fera paraître son journal :

L'Air de Châtelaine
ASSOCIATION DES INTERÊTS DE CHÂTELAINES



A.H.A.B.A.L. - Case postale 8 - 1219 Châtelaine

Un vent de nouveautés souffle sur Balexert

Extraits d'une interview de M. Pierre KUNZ parue dans le journal de l'Emploi EXTENSION du 5 octobre 1993, avec l'autorisation de M. KUNZ.



Balexert est un centre commercial connu de tous les genevois ainsi que des frontaliers. Il est bien implanté depuis vingt-trois ans dans la région de Genève et attire bon nombre de clients. Avec un chiffre d'affaires qui sera cette année en progression de 1% - les prévisions le chiffrent à 235 millions de francs - la direction ne compte pas s'endormir sur les lauriers du succès.

Bon nombre de nouveautés sont prévues pour le mois de novembre : la petite phrase bien connue « si on n'avance pas on recule » est ainsi une devise à Balexert.

Balexert est doté actuellement d'une cinquantaine de commerces; à ceux-là, six nouveaux s'ajouteront à la fin de l'année. M. Pierre KUNZ, directeur de Balexert depuis six ans, nous explique les motivations qui ont conduit à une nouvelle redistribution de l'espace commercial.

Notre politique s'est forgée à partir de plusieurs données dont quatre essentielles :

- L'infrastructure routière, avec l'autoroute de contournement et le plan Circulation 2000 qui font que les automobilistes accèdent par différents types de trajets;
- La concurrence renforcée, avec Jumbo, Chavannes-de-Bogis, le nouveau centre de Thoiry et les projets en cours, notamment celui des Charmilles;
- La régionalisation qui existe et qui est une idée dont on doit tenir de plus en plus compte;
- Enfin, rester le numéro un des centres commerciaux de la région élargie et devenir l'alternative au centre ville.

Nous offrons à nos clients un parking d'accès aisé; ils ne perdent pas de temps à chercher une place. En outre, le centre commercial est un moyen de faire des achats rapidement de par la concentration des magasins sur une même surface. Enfin, avec nous, les clients ont la possibilité d'avoir un vaste choix de produits sans se déplacer au centre ville.

Tout cela constitue des atouts à cultiver; aussi sommes-nous en train d'entamer une démarche afin de créer une meilleure accessibilité pour les personnes qui viennent en voiture de Meyrin. Nous avons obtenu une autorisation de construire "un tourner à gauche" qui passerait sous la route de Meyrin, accédant directement à nos parkings dont nous allons refaire les entrées. Les travaux sont devisés à 2,5 millions et commenceront en mars 1994.

Nous avons cherché, avec l'arrivée de nouveaux commerçants, à renforcer la sous-représentation de certains secteurs comme la confection féminine et masculine. C'est pour cette raison que notre nouvelle galerie possède désormais des enseignes prestigieuses du commerce genevois.

Dans le domaine de la restauration au centre commercial, l'installation d'un McDonald's est un événement exceptionnel. C'est la première fois que ce réseau de restauration rapide accepte d'entrer dans un centre commercial en se conformant à ses horaires de fermeture. Nous pensons que ce genre de restauration est attendu par une partie de notre clientèle qui désire manger rapidement, en famille, un produit de qualité. Pour ceux qui souhaitent un repas plus traditionnel, nous aurons une brasserie alsacienne.

L'image du centre est donnée par les commerçants qui jouent un rôle économique, mais également social et culturel. Les expositions fréquentes qui se déroulent dans le hall central sont vectrices d'une communication différente envers le consommateur, le message est différent, non commercial, l'empreinte du centre s'en trouve rehaussée. ■

341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER TOUS LES CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques, filtres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel informatique



Héliographie du Lignon

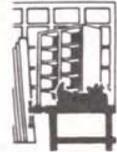
MiniMax S.A.

Héliographie
Photocopies noir/blanc
Photocopies couleurs laser
Agrandissement/Réduction
Reliures

SERVICE DE LIVRAISON
PARKING ASSURÉ

32, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon
Tél. **796 44 90**

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

★

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. **796 82 23** - Fax **796 49 25**

Annonce 1/4 de page

4 parutions : Fr. 270.-- / numéro



Succursale de Vernier : Rue du Village 28 - Tél. 341 15 40

Eurocard UBS La Carte.

Adressez-vous à votre UBS pour bénéficier d'un conseil personnalisé concernant l'Eurocard UBS et ses multiples atouts. Nous vous renseignons volontiers.

Réussir ensemble.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30



INFORMATIONS VERNIER

Annonces publicitaires

Annonce 1/12 de page

4 parutions : Fr. 100.-- / numéro

Notre mensuel, tiré à 14'000 exemplaires, est un important moyen de pénétration, car il est distribué dans tous les ménages, dans la zone industrielle ZIMESA et dans les cases postales de la commune, du Bouchet et de Cointrin.

Afin de faire mieux connaître vos entreprises et commerces, nous mettons à votre disposition, quatre pages intérieures ainsi que la quatrième page de couverture.

Pour de plus amples **renseignements**, contactez
Roland HEHLEN, tél. 306 06 06

Prochaines parutions

17 décembre 93 -
21 janvier 94 - 18 février 94 -
25 mars 94 - 29 avril 94 -
20 mai 94 - 17 juin 94 -
22 juillet 94 - 19 août 94

Délai rédactionnel :
21 jours avant la parution

Pleine page

4ème page de couverture

4 parutions : Fr. 1200.-- / numéro

Annonce 1/2 de page

4 parutions : Fr. 540.-- / numéro

Tarif

1 à 3 parution(s) : + 10%
8 parutions : rabais 5%
12 parutions : rabais 12%

Annonce 1/4 de page

4 parutions : Fr. 270.-- / numéro

Annonce 1/4 de page

Dernière page de couverture intérieure

4 parutions : Fr. 300.-- / numéro

En préambule, nous vous transcrivons la Charte européenne de l'eau adoptée par le Conseil de l'Europe le 8 août 1967 (vous remarquerez que l'Europe existait avant le 6 décembre 1992).

Charte de l'eau

1- Il n'y a pas de vie sans eau. C'est un bien précieux, indispensable à toutes les activités humaines.

2- Les ressources en eaux douces ne sont pas inépuisables. Il est indispensable de les préserver, de les contrôler et, si possible, de les accroître.

3- Altérer la qualité de l'eau, c'est nuire à la vie de l'homme et des autres êtres vivants qui en dépendent.

4- La qualité de l'eau doit être préservée à des niveaux adaptés à l'utilisation qui est prévue et doit notamment satisfaire aux exigences de la santé publique.

5- Lorsque l'eau, après utilisation, est rendue au milieu naturel, elle ne doit pas compromettre les usages ultérieurs, tant publics que privés, qui seront faits de celui-ci.

6- Le maintien d'un couvert végétal approprié, de préférence forestier, est essentiel pour la conservation des ressources en eau.

7- Les ressources en eau doivent faire l'objet d'un inventaire.

8- La bonne gestion de l'eau doit faire l'objet d'un plan arrêté par les autorités compétentes.

9- La sauvegarde de l'eau implique un effort important de recherche scientifique, de formation de spécialistes et d'information publique.

10- L'eau est un patrimoine commun dont la valeur doit être reconnue de tous. Chacun a le devoir de l'économiser et d'en user avec soin.

11- La gestion des ressources en eau

devrait s'inscrire dans le cadre du bassin naturel plutôt que dans celui des frontières administratives et politiques.

12- L'eau n'a pas de frontière. C'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale.

Après cette lecture, nous nous permettons de reprendre deux réflexions du Service de l'environnement de l'enseignement primaire de Genève émises en juin 1989 :

«Il est plus facile de mettre un morceau de sucre dans sa tasse de thé que de l'en sortir».

En d'autres mots : mieux vaut prévenir que guérir et ceci est du ressort de chacun par son comportement et sa sensibilité face au problème de la protection des eaux.

«Dans une STEP (station d'épuration), tout ce qui rentre finit par en ressortir».

Ceci nous ramène au point 5 de la Charte et nous montre que le cycle de l'eau est composé de différents maillons solidaires d'une même chaîne.

Cet article n'est pas destiné à vous présenter une théorie sur le cycle de l'eau sur notre planète, mais simplement de démontrer quantitativement l'effort d'une commune de 28'000 habitants pour tenter d'assumer un petit maillon de la chaîne évoquée plus haut, soit le réseau communal de canalisations qui a pour but :

- de récolter de manière rationnelle tous les affluents urbains;

- d'éloigner ces eaux sans souiller les exutoires naturels;

- d'évacuer les eaux polluées à une station d'épuration pour traitement.

Sur le tableau figurant dans la rubrique "Point vert", vous trouverez les investissements effectués au profit de la protection des eaux (réseau communal d'égouts).

A ces coûts d'investissements proprement dits, il convient d'ajouter les frais d'entretien des canalisations par



les employés de la Voirie. Effectivement, on dénombre annuellement environ 1 900 heures d'employés et 950 heures de camion-citerne équipé des appareils de curage nécessaires au nettoyage des canalisations et des sacs d'eaux pluviales dessous et le long de nos routes, ce qui représente une charge d'environ Fr. 190 000.- par année.

Il est à noter que les canalisations implantées sous des routes cantonales appartiennent généralement au réseau communal d'égouts et sont bien évidemment également entretenues par l'équipe évoquée plus haut.

A ce jour, notre commune est relativement bien équipée en matière d'assainissement, car le 99 % de la population est raccordé à une station d'épuration; mais le 20 % de cette

population est encore équipé en système unitaire et nous devons remédier à cette situation en créant les équipements séparatifs manquants. Ce programme sera réalisé en fonction de l'opportunité de construire ces équipements simultanément à d'autres travaux sur les routes, par souci de coordination, et des possibilités du plan pluriannuel d'investissements de notre commune.

Dans cet esprit, nous pouvons pronostiquer à court terme les travaux suivants :

Type de travaux	Court terme (0-4 ans)
Zone Mouille-Galand	1800 m. EU + EP
Route Montfleury	200 m. EU + EP
Route Montfleury	500 m. EP
Via Monnet (2e étape)	200 m. EU + EP
Chemin de Sales	600 m. EU + EP
Chemin des Batailles	200 m. EP
Ch. Champs-Prévost	650 m. EU + EP
Ch. Ph.-De-Sauvage	600 m. EU + EP
Av. Louis-Casaï	250 m. EU
Ch. des Floralties	220 m. EU

à charge FIPA
estimé à 4 300 000 .-

EU : eaux usées - EP : eaux pluviales

A plus long terme (4 - 10 ans), il est difficile de prédire avec précision les ouvrages qui seront effectivement réalisés et leur coût, mais une première approche permet d'évaluer une dépense d'environ Fr. 5 000 000.-.

Nous espérons que cette lecture avec tous ces chiffres n'aura pas été trop rébarbative et nous plaçons à terminer cette information par un message datant de 1989, qui garde toute sa valeur, de MM. Christian GROBET et Dominique FOLLMI, Conseillers d'Etat, qui est destiné plus particulièrement aux enfants mais que les parents peuvent lire :

«Chez nous, pendant des siècles, parce qu'elle est abondante, nous avons considéré l'eau comme un bien sans valeur.

Nous l'avons gaspillée. Par le «tout à la rivière», par le «tout à l'égout» et par le «tout à la mer», nous l'avons maltraitée.

Depuis une génération, et nous mesurons ici la rapidité de la dégradation, nous avons pris conscience d'une nécessaire protection de l'eau.

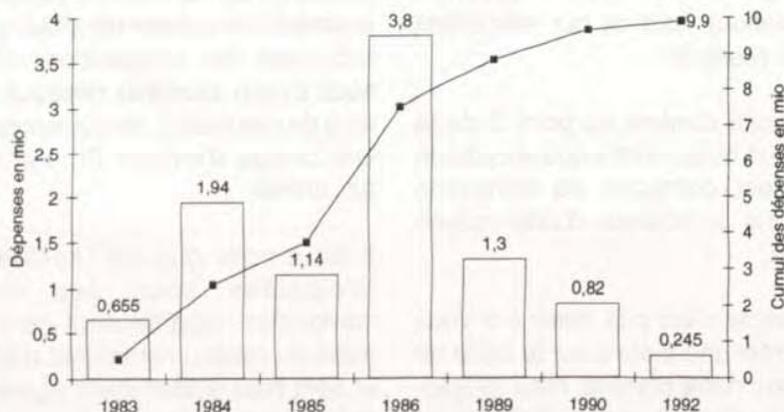
Epurier les eaux, c'est compter sur les seules solutions techniques, c'est soigner sans guérir. Préserver la qualité de l'eau, c'est prévenir, c'est faire appel à l'éducation. L'école prend rang, à côté d'autres groupements comme le cercle familial, pour faire changer les habitudes, pour faire évoluer des attitudes.

Aujourd'hui, préserver la qualité de l'eau, c'est agir en citoyens responsables. C'est être solidaire de ceux de demain. Vous les enfants, vous les savez déjà. Alors agissez !» ■

P.-H. MAYORAZ
Chef du service Génie-civil

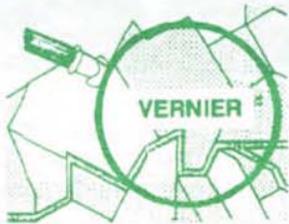
Le vert

Travaux d'assainissement des eaux



Durant la période 1983 - 1992, c'est Fr. 9'900'000 (9,9 millions) qui ont été consacrés aux dépenses de la protection des eaux.

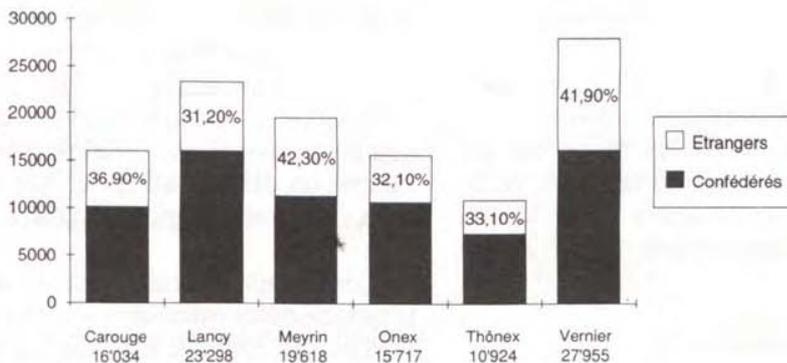
C'est aussi de l'écologie, au même titre que les capteurs et la voiture solaires.



Savoir ... participer

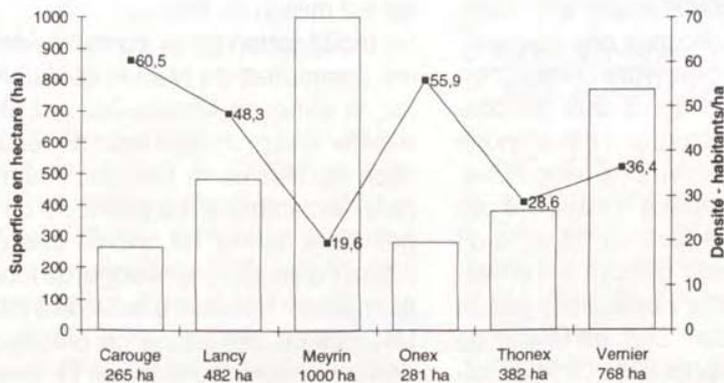
Les villes périphériques genevoises

Habitants



Moyenne des 3018 communes en 1992 : Habitants : 2298
Etrangers : 18,5 %

Superficie et densité des habitants



Moyenne des 3018 communes en 1992 : Superficie : 1'368 ha
Densité : 1,7 habitant / ha

Sources : Mémento statistique du canton de Genève, Edit. 1993, SCS & La Suisse en chiffres, Edit. 1993, UBS.

A VOUS DE JOUER

Le contenu des textes publiés dans cette rubrique n'engage nullement la responsabilité de l'Editeur.

Cet espace vous est réservé



Faites-nous part de vos :
Propositions, remarques, critiques, suggestions, opinions, etc.
De vos récits, anecdotes du présent ou du passé (illustrations à l'appui bienvenues).
Les caricatures, dessins, concernant des événements en relation avec la commune sont les bienvenus.

Carte de visite

Des Entreprises et Etablissements
de la Commune de Vernier



Cette rubrique est à la disposition de toute entreprise située sur la commune de Vernier

Séance du mardi 12 octobre 1993

Présidée par M. Gustave JENNY (L), la séance démarre par les prestations de serment de M. Ivo SILVA en remplacement de M. Patrick LEUBA, démissionnaire, et de Mme Marcelle MULHAUSER en remplacement de M. Jean-Claude SEYDOUX, également démissionnaire.



Suite aux inondations qui ont ravagé Brigue, le bureau du Conseil municipal a décidé de céder les jetons de présence de cette session et le Conseil administratif de verser la somme de 10 000 francs. Egalement dans le registre social, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit de 920 000 francs destiné à déplacer le petit centre social de Châtelaine (av. de Châtelaine 82) au 6, chemin de l'Etang, à côté du jardin d'enfants «Casse-Noisette».

Piscine du Lignon

Un crédit d'étude de 500 000 francs a été approuvé à l'unanimité (moins une voix) pour la construction d'un bassin couvert avec aménagements annexes à la piscine municipale du Lignon. Le projet présenté par le maire Christophe ISELI prévoit l'ouverture

d'un restaurant d'environ 70 à 100 places, afin de compenser la fermeture du café du Chalet, de la Petite Pause et de la conversion de la Brasserie du Lignon en pub. La révision de l'aménagement des surfaces de la piscine permettrait d'implanter d'autres activités sportives, par exemple squash, badminton, basket, pétanque.

Un crédit de 283 000 francs destiné à construire à la route de Peney (terminus de la ligne No 6) un édicule comprenant un abri bus, des W.-C. publics, un garage à vélos et une cabine téléphonique, a été voté à l'unanimité.

Mouille-Galand

La zone industrielle de Mouille-Galand va prochainement être mise en valeur. Pour ce faire, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la cession gratuite d'emprises destinées aux dessertes routières et la construction de servitudes de non-bâtir hors-sol en bordure des futures artères. A noter que ces emprises seront rétrocédées gratuitement à la commune après exécution des travaux. Dans le but de permettre l'installation de l'entreprise Dupraz Bus, du côté de la route de Satigny, il est proposé un échange de terrains avec l'Etat. Lequel est accepté à l'unanimité par l'assemblée plénière. Enfin, un droit de superficie est octroyé à l'unanimité (moins une abstention) par la commune et par l'Etat, en faveur de l'entreprise Dupraz Bus. Le loyer initial sera de 45 730 francs à partager entre la commune et l'Etat.

Dépôt du Service du feu

L'acceptation d'un droit de superficie constitué par les Services Industriels de Genève au profit de la commune pour la construction d'un dépôt pour le Service du feu est à l'ordre du jour. Il est accompagné du vote d'un crédit de 3,7 millions destinés à la réalisation de cette construction. Or, la Commission de sécurité ayant oublié de se prononcer sur ce deuxième objet, le Conseil administratif se voit dans

l'obligation de reporter ces deux objets à une séance extraordinaire organisée le mardi 19 octobre.

Une pétition de l'Association des intérêts de Vernier-Village est envoyée pour étude à la Commission de l'environnement par 27 voix et 3 abstentions. Les pétitionnaires demandent à la mairie de «prendre contact avec les propriétaires situés sur le site du Bois-de-la-Grille et les associations de quartiers afin qu'il soit possible d'envisager un débroussaillage et, par la suite, un entretien régulier de ce site».

Le Conseil administratif présente six projets de délibération qui seront tous étudiés en commissions. Soit une modification du régime des zones de construction pour la création d'une zone de développement 4B (petits immeubles de deux étages sur rez) au chemin du Grand-Champ en face de l'école d'Aire. L'achat d'une parcelle de 1520 m² située au 5, chemin du Croissant et appartenant à Richard AMBROSETTI, Pierre HILTPOLD et James MACHENBAUM pour le prix de 1,2 million de francs.

La modification de la frontière entre les communes de Meyrin et Vernier sur la zone de Mouille-Galand afin d'éviter tout problème futur de répartition du fruit de la taxe professionnelle, notamment. Le projet de budget 1994, lequel ne prévoit pas de hausse d'impôts et un budget de fonctionnement inférieur à celui de 1993. Le montant des jetons de présence des conseillers municipaux. Et, enfin, la modification provisoire de l'article 58, al. 1, du statut du personnel de l'administration, en ce sens que la gratification annuelle correspond à une demi-annuité au lieu d'une annuité.

Séance extraordinaire du mardi 19 octobre 1993

Seul point à l'ordre du jour : le dépôt destiné au Service du feu. Nécessaire depuis plusieurs années, ce dépôt devait être construit au croise-

suite page 13



Prochaines séances du Conseil municipal



16 novembre

21 décembre

Prochaines opérations électorales en 1993

14 novembre
élection du
Conseil d'Etat

28 novembre
votations fédérales

Conseil municipal

(suite de la page 12)

ment de la route de l'Usine-à-Gaz et du chemin du Château-Bloch. Un accord conclu entre la mairie et les Services Industriels prévoyait la mise à disposition d'un droit de superficie d'une durée de 90 ans. Le montant annuel de la rente globale avait été fixé à 15 720 francs, tandis que le coût de construction s'élevait à 3,7 millions de francs. Au vote, le Conseil municipal a accepté par 15 voix contre 15 (le président Gustave JENNY ayant tranché) le crédit de 3,7 millions, amendé par Georges BAECHLER (R) qui prie le Conseil administratif de demander une partie du financement aux pétroliers afin de couvrir partiellement le coût. Mais le droit de superficie est refusé par 16 voix contre 15. Le dépôt du Service du feu sera-t-il muni de roulettes ? ■

Avis communaux

Budget communal

Après examen en Commission des finances, le budget communal pour l'année 1994 et le taux des centimes additionnels doivent être approuvés par le Conseil municipal lors de la session d'automne (prochaine séance le 16 novembre).

Rappelons également que, conformément à l'art. 60 de la Constitution genevoise, le référendum municipal ne peut s'exercer contre le budget communal dans son ensemble.

Seules les dispositions budgétaires introduisant une recette ou une dépense nouvelle ou qui modifient les chiffres d'une recette ou d'une dépense de l'exercice précédent peuvent faire l'objet d'un référendum.

Concessions cimetières Aire et Vernier

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aire et de Vernier (ancien et nouveau) en 1973 ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 1993, sont invités à en informer l'administration municipale (service des cimetières)

jusqu'au 31 janvier 1994.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré.

Errata

Dans notre dernier numéro d'octobre, à la rubrique «Les députés de la commune de Vernier», un incident technique dans la saisie informatique des textes a tronqué la fin de l'article consacré à Mme Christiane MAGNENAT SCHELLACK qui devait se terminer de la manière suivante :

« ... Après tant d'années, je ne me représente pas, mais espère pouvoir transmettre le flambeau à ma fille, Sylvie CHATELAIN, qui a présidé le Conseil municipal d'Onex».

Nous prions Mme MAGNENAT SCHELLACK de bien vouloir nous excuser de cette erreur et présentons à sa fille, Mme Sylvie CHATELAIN, nos félicitations pour son élection au Grand Conseil.

Le même problème est survenu également dans l'article consacré au Service culturel, page 6, fin de la première colonne, où le lecteur aurait dû lire :

«...Des expositions d'une durée moyenne de trois semaines ont également lieu dans cette maison, proposant au public des oeuvres de peintres, sculpteurs, photographes, etc..»

INFORMATIONS VERNIER

Rédaction :

Thème (pages bleues)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Roland HEHLEN, assisté de :
Mlle Malory MEX et
Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier
Case postale 520
rue du Village 9 - 1214 Vernier
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG

Permanence chômage

Nous vous rappelons qu'une **permanence d'accueil** est ouverte à tous les habitants de la commune de Vernier chaque

jeudi matin de 9h à 12h
à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon
chemin Nicolas-Bogueret 12bis

Vous pouvez aussi téléphoner à cette permanence
tél. 797 20 98

La solitude n'est pas toujours bonne conseillère, alors venez nous voir afin de :

- mieux connaître vos droits,
- recevoir et donner des informations,
- partager vos expériences,
- s'entraider et s'encourager,
- passer un moment convivial.

Cette permanence est assurée par le service social communal, en collaboration avec l'Association de défense des chômeurs.

Nous vous informons que, dans le cadre de cette permanence, nous désirons organiser avec votre collaboration des repas à midi afin de favoriser des échanges stimulants entre les participants.

Opération «Villages Roumains»

Association Vernier-Ardusat

Comme annoncé dans le numéro de septembre, les habitants de la commune étaient invités à participer, le lundi 11 octobre, à l'assemblée constitutive de l'Association «Vernier-Ardusat» dont le but est de continuer, avec la collaboration des Autorités de Vernier et des Autorités de ce village roumain de Transylvanie, d'apporter une aide et un soutien d'une manière plus rationnelle et efficace.

Après la présentation du but de cette Association qui prévoit, dans sa première action destinée à l'ensemble de la population, la mise en place d'un dispensaire médical adapté aux besoins de la population, les participants ont procédé aux votations nécessaires pour sa création, élu un comité de 7 person-

nes, présidé par M. Marc-Henri BRELAZ, conseiller municipal, et dans lequel le Conseil administratif est représenté de droit par un de ses membres.

Le montant de la cotisation est également fixé à Fr. 20.- (individuelle) et Fr. 100.- (collective) tandis que les statuts seront adressés aux participants (et aux personnes intéressées) et adoptés lors d'une prochaine assemblée générale.

Le montant de la cotisation et les dons éventuels peuvent être versés à
Banque Raiffeisen
Vernier - Grand-Saconnex
CCP 12 - 3394 - 4
avec la mention : cpt Vernier-Ardusat
10.659.3 - 80214

Magasins du Monde

«L'esprit de Noël par un cadeau solidaire» voici le thème de notre désormais traditionnelle vente de Noël. Pour vos cadeaux vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires provenant de divers pays.

Cette vente aura lieu le **samedi 4 décembre de 10h à 18h à la Maison de Quartier de Balexert** (31, av. de Crozet, à côté du Jardin Robinson de Balexert). Vous y trouverez également une petite restauration, soupe aux légumes et pain-fromage à midi, pâtisseries «maison» et boissons diverses.

Organisation :
Mouvement Populaire
des Familles,
Service Social Palestinien,
Centre Camille Martin,
Magasins du Monde.

Vernier Bois-Gentil

Association de vacances pour les enfants de 7 à 12 ans

La saison des sports d'hiver approchant à grands pas, inscrivez d'ores et déjà, vu le nombre de places limitées, vos enfants au

**camp de neige
du dimanche 2 janvier
au samedi 8 janvier 1994**

Chalet d'En-Haut,
Planachaux sur Champéry (VS)

Prix : Fr. 340.- tout compris
Renseignements et inscriptions :
tél. 306 06 06 (heures de bureau)



Troc Lignon

Jouets 1993

**Vente de jouets d'occasion
mardi 30 novembre 1993
de 14h à 20h
Salle des fêtes du Lignon**

Chaque année, il reste des jeux intéressants jusqu'à la fin de la vente.

Réception des articles :

Lundi 29 novembre
de 14h30 à 21h

Remboursement :

Mercredi 1er décembre
de 14h à 15h

Pour faciliter l'enregistrement des jouets, veuillez

- établir une liste portant vos noms, adresse, et numéro de téléphone
- n'inscrire qu'un seul article par ligne
- chaque objet en bon état sera emballé dans un sachet plastique (sauf livres, gros jouets)
- ne pas inscrire d'articles de moins de Fr. 1.- (ou les grouper)
- vous munir des piles nécessaires au fonctionnement de vos jouets.

Frais : Fr. 2.- par liste.

Les 10 % du prix de chaque article vendu seront retenus et versés intégralement, cette année, aux chômeurs de la commune.

Réclamation : se présenter avant la clôture de la vente, le mardi soir jusqu'à 20h, ou téléphoner aux responsables, le mercredi matin jusqu'à 12h.

Les organisatrices déclinent toute responsabilité en cas de détérioration ou vol des articles consignés.

Renseignements :

Josette MONNIER, tél. 797 21 79
Carmen GIAUQUE, tél. 796 59 12
Sabine FASEL, tél. 797 07 80
Heike PERRET, tél. 796 38 19

Collecte à domicile de vêtements usagés

La coopérative TEXTURA, maison «Le Vallon», va entreprendre une action de **collecte à domicile**.

Réservez bon accueil aux sacs de récupération que vous trouverez dans votre boîte aux lettres.

Les dates prévues sont les suivantes:

17 novembre
secteur Blandonnet - Nant-d'Avril
22 novembre
secteur Village de Vernier
24 novembre
secteur Aire - Libellules

Bougies de Noël

Pour vos bougies de Noël en cire d'abeille, le trempage aura lieu au **local du Quartier des Libellules, 8, av. des Libellules,**

le mercredi 1er décembre
et
le jeudi 2 décembre
de 10h à 19h
sans interruption.

Opération "Coup de coeur pour la Russie"

Les Amis de Saint-Pétersbourg organisent une **brocante** qui aura lieu **les 17-18-19-20 novembre** au centre commercial du Lignon, au profit de Saint-Pétersbourg.

Nous récoltons : bibelots, vaisselle, disques, livres, BD, jouets, bijoux, chaussures, sacs à main, vêtements, etc. Le tout en très bon état.

Musique russe, pâtisseries, photos, artisanat russe sont au programme avec un stand d'informations sur notre dernier voyage du 4 au 9 novembre 1993 à Saint-Pétersbourg. Venez nombreux !

Un camion partira de Genève pour Saint-Pétersbourg dès que nous aurons réuni suffisamment de marchandises afin de soutenir un orphelinat. Aidez-nous à le remplir !

Nous recherchons également des familles susceptibles de parrainer des familles russes ainsi que des membres voulant collaborer et soutenir notre association d'entraide. Vous êtes les bienvenus ! ■

Les Amis de Saint-Pétersbourg
Case postale 223 - 1219 Le Lignon
Tél. 796 73 26

Service des sports

Ecole de ski alpin

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans

(débutants, moyens, avancés)
organisés par le service des sports,
avec la collaboration technique de
moniteurs qualifiés.

Deux périodes à choix

- 1) du 12 janvier au 2 février 1994
(4 mercredis)
- 2) du 2 au 23 mars 1994
(4 mercredis)

Prix : Fr. 160.- pour une période.
Sont inclus dans le prix :

- le transport en car
- les leçons de ski
- les remontées mécaniques
- le pique-nique et boissons chaudes
- l'accompagnement et la surveillance des élèves durant toute la journée
- l'encadrement sanitaire en cas de besoin.

Pour tous renseignements, veuillez
vous adresser au service des
sports, tél. 796 62 96 (le matin).

Camp de ski 1994 Planachaux s/Champéry

Du lundi 21 février
au
samedi 26 février 1994



Ce camp est destiné
aux enfants de la commune,
bons skieurs,
âgés de 9 à 12 ans.

Le nombre de places est limité,
inscriptions selon l'ordre d'arrivée.

Prix : Fr. 310.- tout compris

Renseignements et inscriptions :

Service des sports
30, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon
Tél. 796 62 96 (le matin).

Sculptez votre corps dans l'eau

(nul besoin de savoir nager)

Depuis début septembre, les piscines de l'école d'Avanchet et de l'école des Ranches à Vernier résonnent de ces mots :

«Et une, et deux, et trois;
et une, et deux, et trois, etc...;
on inspire et on expire...».

Ici, des monitrices diplômées vous enseignent une méthode exclusive de gymnastique aquatique, l'Aqua-building.

Piscine de l'école des Avanchets

Lundi de 12h30 à 13h05
Mercredi de 12h45 à 13h20
Jeudi de 12h30 à 13h05
Vendredi de 12h30 à 13h05

Piscine de l'école des Ranches

Mardi de 12h30 à 13h05
Vendredi de 18h15 à 18h55

Séance d'essai gratuite.

Venez partager avec nous un moment de bien-être; l'eau vous masse, vous fortifie et surtout élimine le stress !

Chantal GENET,
Tél. 305 44 02
Viviane GROSJEAN,
Tél. 797 46 81

Tennis d'Aïre - location court couvert

Le court couvert est mis en location
durant la saison d'hiver.

Période :

du 25 octobre 1993
au 20 mars 1994,

soit 21 semaines.

Heures encore disponibles :

Lundi

de 10h à 11h
de 15h à 16h
de 16h à 17h

Fr. 180.- / 1 heure par semaine

Mardi de 9h à 10h

Fr. 180.- / 1 heure par semaine

Jeudi de 15h à 16h

Fr. 180.- / 1 heure par semaine

Vendredi de 9h à 10h

Fr. 180.- / 1 heure par semaine

Samedi de 14h à 15h

Fr. 210.- / 1 heure par semaine

Dimanche de 12h à 13h

Fr. 210.- / 1 heure par semaine

Renseignements et inscriptions :

Service des sports,
30, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon,
Tél. 796 62 96 (le matin).



E.S.L. VERNIER

Equipe de 1ère ligue nationale
de basket

**Matches à domicile
aux Ranches**

Vendredi 12 novembre à 20h30
Vernier / Marly

Vendredi 26 novembre à 20h30
Vernier / Bulle

Mercredi 8 décembre à 20h30
Vernier / Chêne

Venez nombreux encourager
les néo-promus

l'hypermarché frais+meilleur marché!



VIANDE



CREMERIE
LAITIERIE



FRUITS +
LEGUMES



CHARCUTERIE



POISSONNERIE



PLANTES +
FLEURS



PAIN +
PATISSERIE



VINS +
SPIRITEUX



HORAIRE
D'OUVERTURE
LU-VE 9-19h
SA 8-17h
Sans
interruption

plus de 60'000 articles Alimentaire et Non-Alimentaire



JUMBO Hypermarché Vernier  Blandonnet
A côté de l'aéroport

GUISEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

Entreprise générale d'électricité
Jean-François BONDAT SA

Maîtrise Fédérale
Concessionnaire
des Services Industriels
et de l'Administration
des Téléphones

51 bis, rue du Village
1214 vernier
Tél. (022) 341 22 40
Fax (022) 341 39 00



MEC-MEUBLES

20, boulevard du Pont-d'Arve. Tél. 29 66 50

Des Prix Imbattables

Matelas - Lits - Sommiers
Meubles rustiques et tous styles.

Paul Gothuey

Un vrai Discount - Venez comparer

Menuiserie - Agencements
Meubles sur mesures

René VETTER

Ch. des Framboises 7
1214 BOURDIGNY / Satigny

Tél. privé : 753 10 16
Natel 077 26 02 80

B. BERTHOUD

diplôme et maturité de commerce licence ès Lettres de français

rédaction - correspondance - correction - mise au net

Tél. 796 74 72

Av. du Lignon 60

1219 Le Lignon

**Ce pavé est à votre
disposition pour vos**

annonces publicitaires

Prix: Fr. 100.-

(par numéro pour 4 parutions)

IMPRIMERIE - MAILING

SRO-KUNDIG

ARTS GRAPHIQUES ET COMMUNICATION

*Un service complet
dans les arts graphiques*

IMPRIMERIE

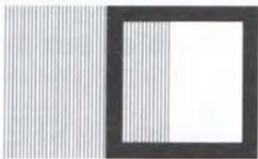
- Photocomposition - Télétraitement
- Service FLASHAGE PAO avec en plus l'expérience de professionnels
- Centre offset ultra-rapide
- Impression offset couleur
- Fourniture ultra-rapide d'enveloppes

**CENTRE D'ADRESSAGE
ET D'EXPÉDITION**

- Fourniture d'adresses
- Gestion de fichiers
- Adressage - Mise sous plis
- Expéditions de masse

**49, ch. de l'Etang
CH-1219 Châtelaine
Genève**

**Tél. 022/796 57 77
Fax 022/796 65 02**



mangola+cie

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie

Isolations phonique et thermique garanties

Fondée en 1890

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11



Infos quartier - AÏRE - LE LIGNON

A.I.A.L. - Case postale 114 - 1219 Le Lignon

Dans le bref historique de notre association paru dans le dernier numéro de "Informations Vernier", nous relevons le souci des fondateurs de créer un lien entre le comité, les autorités et la population et leur décision d'éditer un bulletin d'information.

Mais ces pionniers ont également estimé que la vie d'un quartier doit également comprendre une certaine animation et c'est alors la mise sur pied de diverses fêtes, notamment la "soirée choucroute" destinée à commémorer la Fête de l'Escalade.

Et c'est ainsi que, d'année en année, cette fête est devenue une tradition dans la presqu'île et chacun, ancien ou nouvel habitant, est heureux de se retrouver au début décembre pour déguster une succulente choucroute, mijotée avec art par des membres du comité. Sans oublier, après une brève partie commémorative, d'envahir jusqu'aux petites heures la piste de danse pour un bal gratuit qui, depuis deux ans, recommence à devenir un bal masqué.

Rappelons que cette fête n'est pas

réservée uniquement aux habitants d'Aïre-Le Lignon, mais ouverte à tous !

Cette année, elle aura lieu

samedi 11 décembre dès 19h

Prix de la carte de fête :

Adultes Fr. 20.-

(boissons non comprises)

Enfants jusqu'à 12 ans : Fr. 8.-

Les cartes de fête sont en vente à la Pharmacie du Lignon du 1er au 8 décembre. ■

A
I
V
V

Infos quartier - VERNIER

A.I.V.V. - Case postale 434 - 1214 Vernier

Amis verniolans,

Dans un récent article, nous vous disions notre plaisir de vous faire partager les deux petites fêtes que nous organisons en fin d'année :

Les fenêtres de l'Avent Le vin chaud de l'AIVV

Eh bien ! ça y est. En famille, dès la nuit venue, vous pourrez admirer chaque soir dans la rue du Village une nouvelle fenêtre décorée, illuminée, qui symbolisera le calendrier de l'Avent. Vous pourrez effectuer votre promenade dès le 1er décembre jusqu'au 24...du même mois et vous livrer ensuite aux fêtes de fin d'année en

n'oubliant pas qu'il y en a de plus malheureux que nous.

En ce qui concerne le vin chaud préparé par nos spécialistes du comité de l'AIVV, il aura lieu le

vendredi 17 décembre dès 18h

dans les propriétés de

Madame Emilienne PICTET
Monsieur et Madame Georges
ZUFFEREY-PATTEY

situées, vous l'avez deviné, dans la rue du Village.

Pour conclure, nous serons heureux de vous compter au nombre de ceux qui participeront à ces deux petites manifestations et nous remercions ici et encore vivement les personnes qui vont se dévouer afin que tout soit bien réussi. En effet, si nous pouvons nous retrouver en toute convivialité aux environs de cette fin d'année et malgré les incertitudes des temps, nous sommes persuadés que nous aurons oeuvré dans le bon sens ! ■

Cordialement vôtre
Le comité de l'AIVV

Concert de Noël

Alain MORISOD et SWEET PEOPLE



Dimanche 19 décembre 1993 à 18h

Eglise Saint-Pie X
Carrefour du Bouchet

Entrée : Fr. 15.-,
enfants jusqu'à 12 ans Fr. 8.-
Billets en vente à l'entrée

Organisation : Association des quartiers de la Commune de Vernier

L'entrepreneur Patrick LEUBA se mue en secrétaire communal

A 41 ans, le patron de la société «Bois et matériaux de construction» change de job. Le libéral Patrick LEUBA va diriger une autre sorte d'entreprise : l'administration communale.

Pas évident de succéder à Albert APOTHELOZ qui occupa le poste de secrétaire général de la commune pendant environ 35 ans ! «Mon premier rôle est d'apprendre, notamment le fonctionnement de la mairie», déclare Patrick LEUBA. Mais il connaît déjà le fonctionnement de la commune, ayant été six ans conseiller municipal. Il a décidé d'en démissionner d'un commun accord avec le Conseil administratif. «Nous avons estimé qu'il n'était pas normal que je puisse être à la fois à l'Exécutif et au Législatif». Son successeur au Conseil municipal vient de prêter serment.

Patrick LEUBA était également le président de l'association libérale de Vernier. Il en a également démissionné, «pour éviter tout problème». Ne pouvant devenir vierge d'idées et d'opinions, il restera néanmoins membre du parti libéral et essaiera «quand même de faire passer un certain message pour le bien de la commune». C'est-à-dire ? «Si l'on dépense 50 millions pour quelque chose où j'estime que l'on peut faire la même chose pour 25 millions, j'essaierai d'influencer dans ce sens».

Mais que la gauche ne se fasse pas de souci : «Je ne viens pas dans un esprit de changement. Certaines choses marchent très bien. J'ai l'impression que l'administration fonctionne par rapport aux services que la population en attend». Reste que Patrick LEUBA est prudent. Il ne veut rien bousculer dans un sens ou dans l'autre avant que l'audit ait été analysé. Tout ce qu'il espère, c'est que son expérience de chef d'entreprise privée puisse être utile à l'administration communale. «Une telle administration est une entreprise de services», estime-t-il.

Riche parcours

Né en 1952 à Châtelaine, au chemin de l'Etang 15, Patrick LEUBA est un «vrai» Verniolan. Sa mère, une BOURQUIN, est la belle-fille d'un ancien maire qui a donné son nom à l'avenue Henri-Golay. Après l'école de Châtelaine et le collège inférieur de Rigot en latine, il a obtenu sa matu-

même un fond d'objectivité trop grand pour prendre position unilatéralement afin de défendre mon client» avoue-t-il. Il s'approche alors du parti libéral pour entrer dans la magistrature comme substitut, mais ayant toujours eu «le désavantage de faire plus jeune que mon âge», un autre candidat libéral passe devant lui.



M. Patrick LEUBA

classique à Calvin en 1970. Voulant depuis tout petit devenir médecin, il choisit cette voie. Au bout d'un an et demi, Patrick LEUBA se rend compte que le côté humaniste des études classiques lui manque énormément. Il rejoint une équipe d'amis faisant le Droit. A 22 ans, licence en poche, il s'inscrit dans l'étude Borel (l'ancien conseiller d'Etat), Barbey, De Charmant et Perret. Il y passe son brevet d'avocat en 1976. «J'ai adoré le pénal théorique, mais quand on est confronté à la réalité, cela ne sert plus à grand-chose». Une fois encore, c'est la déception. Au cours de ses deux années de stage, il s'est rendu compte que le métier d'avocat n'était pas fait pour lui. «Je pense avoir en moi-

Entré par la petite porte

Après avoir payé ses galons de lieutenant sanitaire, Patrick LEUBA entre par la petite porte dans l'entreprise familiale : «Bois et matériaux de construction» (fondée en 1931 et reprise par son père, Yvan, dans les années cinquante). Il commence par travailler à la comptabilité, avant d'apprendre au fur et à mesure le fonctionnement de l'entreprise. Il participe à son informatisation en créant une série de programmes. En 1985, il passe dans l'équipe de direction et en 1988, sa famille décide de vendre. Le plus grand groupe romand dans le secteur de l'habitat, Gétaz Romang, la rachète en 1989. Patrick LEUBA en

suite page 22

Albert APOTHELOZ prend sa retraite *(suite de la page 4)*

Promotions. Autre tâche importante, mais invisible aux yeux de la population : assister aux travaux de toutes les commissions parlementaires. Aujourd'hui, il n'assiste plus qu'à celle des finances.

De toutes ces années, Albert APOTHELOZ se souvient surtout de la conquête de la nouvelle mairie. Auparavant, le gouvernement communal n'avait même pas de bureau ! Pour récupérer le magnifique bâtiment qu'occupe la mairie aujourd'hui, il a fallu lutter de 1965 à 1970 environ. "Quand on est arrivé ici, nous nous sommes dit : génial, enfin de la place. Finalement, voici dix ans que nous sommes à l'étroit". Voilà pourquoi, petit à petit, l'ancienne mairie a été récupérée. Parmi ses engagements communaux, Albert APOTHELOZ cite la protection civile. Entré dans cet organisme en 1966, il en est devenu le chef du service ravitaillement, ce qui l'a beaucoup occupé. Autre activité : pendant que le complexe du Lignon se construisait, il participait aux multiples séances nécessaires à l'installation des diverses institutions. En bref, le secrétaire général a bien aimé l'état civil ("même si parfois, il fallait faire les levées de corps"), les séances du Conseil administratif "et ce qui suit", et avoir "toute la main sur le budget" ("ce qui a un peu changé avec le nouveau modèle de comptes"). Il a moins aimé par contre les comptes rendus ("je ne suis pas un écrivain patenté") et la gestion des difficultés avec le personnel.

Marqué par PITTARD

Albert APOTHELOZ est un monument à Vernier, pas seulement de par sa voix qui porte, mais aussi parce qu'il a vu passer pas moins de 15 conseillers administratifs, dont 13 sont heureusement toujours en vie. Celui qui l'a le plus marqué est Pierre PITTARD, ancien secrétaire général des Services Industriels, ancien président du Grand Conseil, auteur du livre "Profil de

Vernier, des champs aux cités" (édité en 1975 par la mairie). "Il nous a appris à bosser. Quand on demandait quelque chose, il fallait toujours le justifier et indiquer son coût et son incidence sur le budget".

Autre conseiller administratif dont il se souvient sans peine : l'architecte socialiste Fulvio MORUZZI, avec qui la collaboration n'était pas toujours facile. C'est entre 1979 et 1983 que Albert APOTHELOZ a vécu sa période la plus dure, mangeant son pain noir en raison de l'ambiance politique désagréable du moment et d'un certain climat de méfiance à l'égard des cadres de l'administration municipale. Sinon, tout s'est bien déroulé.

Signalons qu'il a eu René EMMENEGGER, futur ministre de la culture de la Ville, comme conseiller administratif de 1963 à 1967. Durant toutes ces années, Albert APOTHELOZ a souvent fait office de "mémoire de la maison", d'archives vivantes : "pendant quelques mois, on fait un peu le guide de la commune", dit-il humblement.

Mais au fait, quelle est la recette pour devenir un bon secrétaire général : "Avoir certaines compétences et la confiance du Conseil administratif". Ce qu'il a sans conteste réussi à acquérir.

Relevons encore que celui qui n'a jamais été membre d'aucun parti, fut très actif au sein de l'Association des communes genevoises dont il fut secrétaire pendant 25 ans. Il est même à l'origine de la création de son secrétariat permanent.

Baby-sitter

L'heure de la retraite s'approchant, Albert APOTHELOZ souhaite refaire du sport. Jeune, il faisait de la gym et de l'athlétisme. Désormais, il va se remettre au vélo et faire des randonnées pédestres. "Je ne crains pas de m'ennuyer, avec mes six petits-enfants". Une nouvelle carrière de baby-sitter s'ouvre à lui. Moins stressante ? ■

L'entrepreneur Patrick LEUBA se mue en secrétaire communal *(suite de la page 21)*

devient le chef d'entreprise, mais salarié, tandis que son père prend sa retraite. Aujourd'hui, «Bois et matériaux de construction» compte 24 employés pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 12 à 13 millions.

Pourquoi ce chef d'entreprise, membre de surcroît du parti libéral, a opté pour une carrière dans la fonction publique ? «J'ai trouvé beaucoup d'intérêt au Conseil municipal dans la défense des choses publiques». Cela lui plaît plus de voir la réalisation d'objectifs concrets au sein d'une commune. «Et, après seize ans dans la même entreprise, j'estime en avoir fait le tour. Je souhaitais changer d'air». Mais il ne cache pas que rentrer dans la fonction publique lui a beaucoup pesé «par crainte de tomber dans les travers que l'on peut reprocher à la fonction publique. Mais je crois que c'est une question d'état d'esprit. Cela me paraît un challenge intéressant». D'ailleurs, pour l'anecdote, sachez que lors de son engagement, il avait demandé à être soumis à un contrat de droit privé. Mais le Conseil administratif a refusé.

Patrick LEUBA s'engage «pour le long terme». Il espère trouver l'équilibre entre une administration la plus optimale possible pour les utilisateurs et leurs finances (les impôts). Un bel exercice d'équilibrisme pour cet individualiste qui aime bien relever les défis. N'a-t-il pas fait le tour du Vercors à pied cet été ?

Echo de Vernier

Chorale et théâtre - spectacles d'automne

En première partie, la chorale vous présentera son nouveau programme, sous la baguette de son chef, Gilbert GUIGNARD.

Ce renouveau touche aussi bien le répertoire lui-même, couvrant désormais des oeuvres classiques, sacrées ou religieuses, que les chants sélectionnés pour la partie profane, afin de sortir des sentiers battus.

La deuxième partie de la soirée sera consacrée à **La Rose et la Cou-**

ronne, un pub londonien animé par l'auteur J.B. PRIESTLEY.

Des habitués, de nouveaux clients, forment petit à petit la clientèle de cette mémorable soirée d'automne.

Nous espérons que l'une de nos représentations sera mémorable pour vous aussi, à choix les **26 et 27 novembre** ou les **3 et 4 décembre** prochain. ■



Les vendredis Helvétiques

La Brasserie «Landolt», avec l'Association suisse des amis de la musique populaire, accueille chaque vendredi de 19h à 23h30, un orchestre de musique populaire.

Le tout accompagné de délicieux mets de toute la Suisse Romande.

Novembre

Vendredi 12

La Gentiane, Genève et le groupe de danse l'Edelweiss

Vendredi 19

Les Chardonnerets, Genève

Vendredi 26

SQ L'Echo du Signal, Genève

Décembre

Vendredi 3

La Gentiane, Genève

Vendredi 10

Bärnerländlerkapelle, Meikirch

Vendredi 17

SQ Gemsbuebe, Im Fang



A la Macav



Maison d'artisanat communal amateur de Vernier
Rue du Village 48

**de 9h à 11h30 et
de 14h30 à 17h30**

fermée dimanche et lundi matin

Programme :

du 8 au 27 novembre

Rosina DAMAY

Patchwork et couture
(Calendriers de l'Avent)

du 6 au 23 décembre

Monique BAECHLER

Gravure sur verre
(Tableaux et objets)

Claudine DAVET

Bijoux en porcelaine
(Technique scandinave)

Eva DIMCOVSKI

Peinture sur soie
(Dessins inédits - pièces uniques)

NEGRO SPIRITUALS GOSPEL SONGS
The Barbara best singers

Jeudi 2 décembre 1993 à 20h30

Lieu

Paroisse St-Pie X
Carrefour du Bouchet
Ch. du Coin-de-Terre 2
Bus 10, 14, 15

Entrée

Fr. 15.- / 10.- AVS, étudiants
Billets en vente au Stand Info de
Balaxert et à l'entrée

Organisation

Service culturel de la Mairie de
Vernier, tél. 306 06 86



RECITAL DE PIANO
Véronique PELLATON

Jeudi 9 décembre 1993

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57 - Vernier
Bus 6

Au programme

Oeuvres de Beethoven - Janacek - Bach - Bartok - Chopin - Mussorgsky

Entrée

Fr. 15.- / 10.- AVS, étudiants

Organisation

Service culturel de la Mairie de Vernier, tél. 306 06 86